

2^{EME} OPEN LABELLISÉ DE DREUX
BENJAMIN - MINIME

TAEKWONDO



SAMEDI 02 MARS 2024

PALAIS DES SPORTS DE DREUX - INSCRIPTIONS SUR MARTIAL EVENTS



DATE ET LIEU

La compétition aura lieu le 02 mars 2024 au palais des sports, place du champ de foire 28100 DREUX

RESPONSABLE COMPÉTITION

Steven Quelennec : squeennec@gmail.com

CATÉGORIE ÂGE ET POIDS

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de la saison.

Tenues : dobok blanc col blanc pour les Keup

Les plastrons électroniques DAEDO seront fournis par l'organisateur.

Benjamins : nés en 2015 & 2016.

Masculins : -21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / +49kg

Féminins : -17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / +44kg

- Protections : tibiales, cubitales, génitales, casque, gants (mitaines) et protections du pied (pitaines).
- Système : touches du pied au plastron

Minimes : nés en 2013 & 2014.

Masculins : -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49g / -53kg / -57kg / +57kg

Féminins : -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / +51kg

- Protections : tibiales, cubitales, génitales, casque, gants (mitaines) et protections du pied (pitaines).
- Système : touches du pied au plastron

ACCRÉDITATION ET PESÉE ?

Les pesées se feront sur place de 18h00 à 20h00 le 01 mars. Pas de pesée délocalisée.

Chaque compétiteur devra présenter un certificat médical à jour et sa licence saison 2023 - 2024, sous peine de non-participation.

L'autorisation parentale sur le passeport est indispensable pour les mineurs. Les accréditations seront remises lors des pesées.

CONDITION DE PARTICIPATION ?

Chaque club devra mettre à disposition de l'organisation un arbitre par club engagé ou payer une amende de 50 euros, les repas du midi, pour les arbitres étant pris en charges par l'organisateur.

Pour le bon déroulement de la compétition, veuillez impérativement contacter le responsable de compétition par mail :

- squellenec@gmail.com pour lui communiquer vos listes d'arbitres avant le 20 février 2024.

Toutes les demandes reçues, après la date, ne seront pas prises en compte et les arbitres officieront à titre bénévole.

Droit d'engagement : 25 euros par combattant et coach, entrée gratuite pour le public.

Inscriptions à faire sur le site :

- <https://www.martial.events/fr> avant le 20 février 2024 à 23H59.

NOTE AU CLUB

Pour cette compétition, nous souhaitons mettre en avant les **jeunes coachs en permettant aux catégories espoirs de coacher (16-20 ans)**.

Aussi, nous vous invitons à mobiliser vos espoirs en priorité dans la mesure du possible.

AGENDA DE LA COMPÉTITION ?

VENDREDI

- 18H00 a 20H00 Pesee au palais des sports

SAMEDI

- 7H00 Ouverture du Palais des Sports.
- 7H30 - 8H00 Briefing des coachs et petit déjeuner commun.
- 8H00 - 8H30 Présentation et information aux compétiteurs.
- 9H00 - 17H30 Deroulement de la competition.
- 18H00 Fin de la journée.

RÈGLEMENT ?

Les paiements pour les clubs : Avant le 20 février 2024.

Par virement bancaire :

- IBAN : FR76 1440 6101 1590 0140 2521 866 BIC : AGRIFRPP844

Par Chèque : Ordre COBRA TEAM

43 rue de Beauce 28800 Pre Saint Evroult